



2023-41

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois le 03 avril à 18h45  
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 27/03/2023

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,  
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES,  
Christian GIRARD, Denis CLAMENS, Patrice LHOSTE,  
Christiane PAUZON, Anne-Marie TORE, Gilles AUDRAS,  
Thierry SOLEILHAC, Sabine JOUVHOMME,  
Bernadette PELISSIER, Roland SEUX, Sébastien GAGNE

Excusés :

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON  
Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Serge ABOULIN

Secrétaire de séance : Christian GIRARD

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE « CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES » 2023**

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994  
VU la loi 96-142 du 21 février 1996  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales  
VU l'instruction budgétaire et comptable M 4 applicable au 1er janvier 2023,  
Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif annexe « centrales photovoltaïques » de l'exercice 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**DECIDE** l'adoption du budget primitif annexe « centrales photovoltaïques » pour l'année 2023 présenté par monsieur le Maire, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>RECETTES :</b>		
Prévisions	85 616.00€	52 271.94 €
Excédent de fonctionnement reporté	22 171.94 €	943.94 €
<b>DEPENSES :</b>		
Prévisions	107 787.94 €	53 215.88 €

Le Maire,  
Franck PAILLON

Le secrétaire de séance,  
Christian GIRARD

Fait et délibéré le 03/04/2023  
Pour extrait certifié conforme